



Enfant avec prothèse auditive et parents divorcés

Par **emilice**, le **06/04/2008** à **21:43**

bonjour,

je suis en instance de divorce, (il va être prononcé dans les jours qui viennent) et mes relations avec le papa sont très conflictuelles (séparation pour violences conjugales).
ma fille de 5 ans vient d'être appareillée mercredi dernier (surdité de perception moyenne) et le papa ne lui a pas mis ses appareils du we !! il avait connaissance des différents rdv avec orl et audioprothésiste (lieu, heure...) et n'a pas donné de nouvelles.

Je me demande donc comment dois-je réagir devant ce manque d'intérêt et de soin envers ma fille. l'appareillage demande de l'entretien aussi et s'il refuse toute communication afin que je l'informe de tout ça, dois-je lui donner les appareils quand même ? Et au niveau de l'assurance des appareils (plus de 100€ par an), qui doit payer l'assurance quand le papa a la garde. est ce que je peux demander une revalorisation de la pension alimentaire pour ça ?

Ce qui me fait peur c'est qu'il l'a mercredi et ensuite pendant une semaine pour les vacances.

merci d'avance pour vos témoignages ou vos conseils.